



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR L'YONNE N° SPECIAL compte rendu des CAP locales du 15 mars 2006

Secrétaire Alain GUYADER tél : 03 86 64 99 05 ou 06 30 35 21 82
e-mail : a.guyader@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE MANDATS CAP LOCALES DE MUTATION

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne des élections CAP, nous vous rendons compte des travaux des CAP locales du 15 mars 2006.

En l'absence du TPG , le Fondé de Pouvoir a présidé les CAP locales .

Déclaration des élus CGT :

Monsieur le Président permettez moi tout d'abord de revenir sur les conditions de convocation de cette CAP , en effet il nous semblait acté que les CAP locales ne seraient pas réunies un mercredi puisque des élus du personnel sont à temps partiel et que dans les postes et services de nombreux collègues ne travaillent pas ce jour là.

L'argument de la date limite pour l'information des agents ne tient pas , elle aurait pu être programmée elle aussi depuis bien longtemps puisque le mouvement est connu depuis le 13 février. Cette date ayant été annoncée elle aussi depuis longtemps, donc il était possible d'anticiper.

Nous avons aussi un problème d'information des élus , puisque suite au CTPL de vendredi nous n'avons pas reçu les emplois officiellement déclarés vacants. De même, la liste des demandes n'a été envoyée que le 9 mars , la convocation le 6 mars , normalement c'est 15 jours avant.

En effet le CTPL a modifié très sensiblement la physionomie des emplois dans le département : 7 postes (soit plus de 23% d'entre eux) voient leurs effectifs implantés modifiés , 6 services TG aussi , touchés par les réorganisations de services et le regroupement différent de certaines activités .

Globalement -1B et -1C , ça bloque encore un peu plus les possibilités de mouvement dans le 89.

D'ailleurs nous remarquons que l'administration avait anticipé la suppression d'un emploi de catégorie B puisqu'au mouvement du 1^{er} avril elle a procédé à deux départs pour une arrivée.

En catégorie B :

Le président nous a indiqué que globalement le département était pratiquement couvert aujourd'hui (oubliant de dire que c'était à la suite des multiples suppressions d'emplois , donc des vacances d'emplois et juste avant le mouvement du 1^{er} avril) . Il a rappelé la règle (que la CGT conteste toujours) consistant à ne pas demander de mutation pendant 3 ans , que la CAP « adouci » quand c'est l'intérêt de l'agent et de l'administration de le restreindre , quand des situations particulières sont nées des 1^{ères} affectations, comme on va le voir aujourd'hui.

Pour la CGT il y a deux scénarios :

- celui qui consiste à muter Nathalie MARCHETTI à Saint Florentin (les élus avaient signalé l'éloignement lors de sa 1^{ère} affectation au 1/9/05), puis Didier STEGEN à Vermenton pour la remplacer , ce qui est tout à fait légitime puisqu'il le demande depuis janvier 2003.

Avec l'assurance , en quelque sorte pour Agnès SINGUERLET d'y aller en septembre en remplacement d'un agent de Saint Florentin qui est classé au tableau prioritaire et qui sera bientôt en congé de maternité.

On pourrait aussi muter Dominique GIRAUD d'Auxerre EH à Migennes (on connaît la situation difficile à Migennes), en la remplaçant par Bernadette CHANCEL qui réintègre.

- le deuxième consistant à permettre à plus d'agents d'avoir satisfaction mais sans satisfaire la première demande .

Dans le même ordre d'idée pour les prochains mouvements la CGT a signalé aussi une demande pour le service logistique, suite au courrier d'avant la CAP de novembre, non reprise. Elle a fait remarqué que les emplois vacants d'AR sont pourvus par un contrôleur , même si elle ne méconnaît pas la situation difficile de Tonnerre actuellement (suite au CTPL = 2,5 emplois vacants en catégorie C) .

Mouvement proposé après débat :

Nathalie MARCHETTI va de Vermenton à Saint Florentin

Didier STEGEN va du CEPL à Vermenton

Françoise FARGEAS va d'Ancy le Franc à Tonnerre

Bernadette CHANCEL (détachée au syndicat mixte du Tonnerrois) va à Auxerre Banlieue

et pour lequel la CGT a voté pour, après hésitation

Commentaire CGT : après cette CAP et les redéploiements lors du dernier CTPL des vacances de B demeurent à Ancy le Franc (-1) et à Migennes (-0.4), toutes les autres vacances en B sont en faites couvertes par des agents de catégorie C dans 6 postes et un service TG.

En questions diverses la CGT a demandé quelle décision a été prise suite à son intervention au sujet de l'affectation provisoire après tableau d'avancement (dans les cas précis, il s'agissait de nominations à Contrôleur Principal : voir compte rendu de l'audience du 23 septembre toujours disponible sur notre site local).

Réponse : les agents vont recevoir un courrier les informant de leur nomination dans leur poste ou emploi actuel.

Commentaire : et si la CGT n'était pas intervenue !

En catégorie C :

Mouvement proposé après débat :

Christelle HUBERT va d'Auxerre Banlieue à la TG au CEPL

Christian VABRE muté de l'Isère va à Auxerre Banlieue

Valérie LAMOUCHE mutée du Val de Marne va à Chéroy

et pour lequel la CGT a voté pour .

Les élus CGT ont insisté pour que d'autres agents puissent avoir l'assurance de bouger bientôt ... sans résultat pour l'instant.

NOTATION

Comme la CGT l'avait demandé lors du dernier CTPL et comme prévu par la DGCP, l'administration nous a donné quelques informations sur la campagne de notation 2006.

Le Fondé de Pouvoir nous a donné les chiffres globaux que vous avez pu lire dans notre précédent journal , en indiquant **les répartitions du KM par groupe de postes** , l'Yonne a :

- **69 mois en B** (15 agents auront 3 mois et 23 un mois) avec un seul mois de réserve pour les recours.

- **111 mois en C** (25 agents auront 3 mois et 33 un seul mois) avec 3 mois de réserve pour les recours .

se répartissant comme suit :

REPARTITION DU CAPITAL MOIS ENTRE LES 4 GROUPES

Catégorie B

groupes	agents consommant	capital mois attribué	réduction de 3 mois	réduction de 1 mois
TG	15	18	4	6
TP	14	16	4	5
RP	16	19	4	7
T	13	15	3	5
total	58	68	15	23

Catégorie C

groupes	agents consommant	capital mois attribué	réduction de 3 mois	réduction de 1 mois
TG	31	30	6	9
TP	29	28	8	7
RP	22	22	5	7
T	28	28	6	10
total	110	108	25	33

La CGT a souligné le peu de mois mis en réserve alors que la direction générale s'attend à beaucoup plus de recours et a doublé le nombre de jours prévus pour les CAP centrales de révision de note.

Mais aussi les conséquences sur les avancements en rappelant que l'année dernière la notation avait été faite avant la sortie de l'instruction sur les avancements.

Elle a demandé **le détail des attributions par poste et service**. Le Fondé a répondu qu'il allait voir C'est dur la transparence !

Commentaire CGT : pour 2006 , l'administration a introduit la « rotation sélective » des réductions d'ancienneté dans les postes et services . Il s'agit d'un réel désaveu de la réforme présentée l'année dernière . En effet la direction a du reconnaître que ce système était injuste et que cette sélection des meilleurs n'était pas justifiée. N'attribuer systématiquement les 3 mois de bonifications qu'à 20% des personnels n'était pas tenable pour la cohésion des services et du réseaux.

Participez à la nouvelle campagne de la CGT contre ce système injuste en faisant un recours , vu les conséquences sur les avancements et en signant la pétition pour un autre système de notation .

Parallèlement le syndicat organise la signature d'une pétition en ligne sur notre site Internet national , afin que collectivement nous fassions évoluer la situation.

http://www.tresor.cgt.fr/article.php3?id_article=2363

Siégeaient pour la CGT :

Ghislaine TRANCHON (CP), Régis HIVERT (ARP1), Alain GUYADER (CP)

INFO :

Les CAP locales pour la liste d'aptitude à Contrôleur et les tableaux d'avancement à ARP2, à ARP1, à C1 et à CP doivent se réunir le 15 mai. N'hésitez pas à nous contacter pour toute aide, pour y voir un peu plus clair sur les conséquences sur votre déroulement de carrière .

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT

Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National du

Trésor CGT.

Signature :